

# La Lettre de l'Association des Agriculteurs de Chartreuse

n°5  
été 2018



## EDITO

### L'agriculture en Chartreuse, c'est une évidence mais laquelle voulons-nous pour demain ?

L'agriculture en Chartreuse à l'horizon 2035, ce fut le thème central de la dernière Assemblée Générale de l'AAC. Le développement des circuits courts, l'approvisionnement de nos cantines en produits locaux et bio, une banque de travail et des salariés partagés, des conversions à l'agriculture biologique, des bâtiments agricoles mutualisés, la reconquête des coteaux en déprise, des équipements collectifs de transformation, chaque départ en retraite compensé par une installation, ... sont les perspectives mises en avant par les participants à cette assemblée.

Le Parc a multiplié les réunions participatives avec les habitants, les socio-professionnels, les élus pour connaître leur vision de la Chartreuse à 15 ans. Cette mosaïque d'aspirations va se transformer en Charte, véritable feuille de route du Parc pour 15 ans.

Pour que ces ambitions ne restent pas lettre morte, il sera important que les agriculteurs y prennent toute leur place. L'AAC, association des agriculteurs de Chartreuse, existe grâce à ceux qui s'y impliquent. Plus vous y serez nombreux, plus elle sera forte, utile et efficace. Une belle façon d'assurer votre avenir !

Brigitte BIENASSIS  
Vice Présidente du Parc en charge  
de l'agriculture et l'alimentation



Brigitte BIENASSIS

## À LA UNE

### 2018 : une année sous le signe de la révision de la Charte du Parc !

En 2020, le Parc naturel régional de Chartreuse aura 25 ans et il compte bien poursuivre son chemin ! La dynamique du Parc est portée par un Syndicat mixte et ses actions s'articulent autour d'une charte qui dure 15 ans. Rédigée par les principaux acteurs du territoire, cette charte dessine le projet d'avenir du Parc. Durant les 2 ans à venir, le Parc est amené à renouveler la sienne. C'est l'occasion pour le territoire de se remettre en question et d'inviter les différents acteurs, dont les agriculteurs, à dialoguer, à partager et à inventer l'avenir.

Le Parc se réinterroge ainsi sur son rôle, quelles sont les préoccupations émergentes, les envies des habitants, chefs d'entreprises, élus, touristes, ... et il s'agit bien évidemment de prendre en compte les préoccupations et les projets des agriculteurs car l'agriculture représente une part importante de l'économie locale et une composante incontournable pour l'entretien des paysages.

Ce renouvellement de la charte du Parc naturel régional doit suivre un processus assez long et se réaliser avec la participation active des habitants et des socio professionnels. Un premier temps d'échanges a ainsi eu lieu lors de l'Assemblée Générale de l'AAC début avril où les participants ont pu formuler des idées et prioriser les actions à mettre en place. Une seconde rencontre sera organisée cet automne à l'attention des agriculteurs afin d'exposer et débattre autour des orientations retenues.

Tous ensemble construisons la Chartreuse de demain !

Plus d'informations sur la charte sur [www.parc-chartreuse.net/la-charte-le-projet-de-territoire/agenda-de-la-charte/](http://www.parc-chartreuse.net/la-charte-le-projet-de-territoire/agenda-de-la-charte/)

## Zoom

Une nouvelle application web pour identifier plus facilement les producteurs fermiers et les différents lieux de vente.

L'offre en produits fermiers est riche et diversifiée en Chartreuse. Plus de 40 % des agriculteurs vendent au moins un produit en circuit court. Afin de renforcer la communication à destination du grand public sur les lieux de vente à la ferme, les magasins de producteurs, les marchés avec producteurs et les AMAP présents sur le territoire et sa périphérie, un outil internet (avec application mobile) a été développé par le Parc.

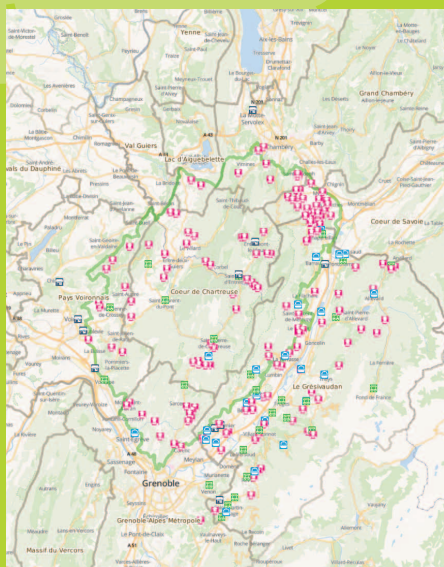
Cet outil bénéficie d'un environnement graphique très apprécié facilitant la navigation pour le consommateur. L'actualisation des informations (types de produits, horaires du lieu de vente, ...) est assurée directement par les producteurs qui bénéficient d'un code d'accès spécifique.

Voici le lien pour accéder à cette carte : [www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/carte-des-points-de-vente-et-producteurs/](http://www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/carte-des-points-de-vente-et-producteurs/)

Vous ne figurez pas encore sur cette application ou vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Lise DENAT au Parc.

Contact : 04 76 88 75 20

[lise.denat@parc-chartreuse.net](mailto:lise.denat@parc-chartreuse.net)



### “UN P'TIT BOUT DE CHARTREUSE”, LE NOUVEAU MAGASIN DE PRODUCTEURS DU TERRITOIRE

Le 23<sup>ème</sup> magasin de producteurs de l'Isère vient d'ouvrir ses portes à Coublevie. 5 producteurs de Chartreuse y sont associés et une vingtaine d'agriculteurs approvisionnent le magasin en tant que dépôts vendeurs. Ce projet est le fruit de près de 3 ans de travail entre agriculteurs. Le collectif a bénéficié de l'appui du Parc et de la Chambre d'agriculture de l'Isère. Ce projet a également bénéficié du soutien financier de la Communauté du Pays Voironnais avec son programme LEADER (aides européennes), du Département de l'Isère et du GIP (fonds d'intervention agricole et agroalimentaire de l'Isère).

## Actions

### LA PROTECTION DES TROUPEAUX, UN AN APRÈS LES ATTAQUES ...

L'action soutenue par le Parc autour des chiens de troupeaux paraît répondre favorablement aux préoccupations soulevées par les éleveurs et les bergers suite aux attaques de l'automne 2016. Témoignage d'un éleveur :

*“2017 a été la première année de mise en place des moyens de protection sur mon troupeau : chiens de protections, filets, gardiennage. Rien n'aurait été possible sans le soutien des autres éleveurs et de notre groupe pour tenir le coup ! Le chien est une introduction lourde dans le troupeau mais aussi avec le voisinage et les promeneurs. Il faut informer sans cesse sur le comportement du chien et comment réagir. La période de pâture a été éreintante notamment avec la pose des clôtures dites “antiloup”. Heureusement le grand prédateur n'a pas pointé le bout de son nez l'été dernier ! Il est important de bien réfléchir avant de subir, car les moyens de défense sont, malgré les aides, lourds à porter”.*

## Savoir faire

### RETOUR SUR LA FORMATION “OBSALIM”

Une formation à destination des éleveurs de petits ruminants a été organisée à l'automne dernier avec l'ADABIO. Témoignage d'une éleveuse : *“Cette méthode est vraiment magique ! On devrait nous former à cela en cursus scolaire ! Elle nous fait rentrer à l'intérieur de nos ruminants et nous fait comprendre l'importance et la complexité d'une bonne stabilité ruminale. On rectifie rapidement l'alimentation face à des signes que l'animal nous révèle. Pas facile en 3 jours mais là où cette formation a été bénéfique, c'est qu'elle a été faite sous forme de “rallye” chez les participants sur nos troupeaux, du concret et ensuite nous avons formé deux groupes Ovins / Caprins pour se rencontrer 2 à 3 fois par an pour refaire ces échanges et continuer ensemble”.*



Des rencontres très fructueuses qui ont donné des idées aux éleveurs bovins qui souhaiteraient mettre en place une formation similaire !



Baisse de la main-d'œuvre familiale, surcharge chronique de travail, solitude de certains agriculteurs, ... le sujet de l'emploi et de la main d'œuvre, notamment en élevage, est une question fondamentale pour la pérennité des structures.



Le nombre d'actifs agricoles issus la main-d'œuvre familiale (coexploitant, conjoints et autres membres de la famille non salariés) continue à diminuer : les effectifs ont baissé de 2,2 % en moyenne annuelle en France entre 2010 et 2015. Ce phénomène s'observe dans tous les secteurs de production, en particulier en élevage pour les bovins laitiers et bovins mixtes.

### L'emploi salarié en hausse

Au niveau national, cette diminution est quasi systématiquement compensée par un renforcement de la main-d'œuvre salariée dans chaque secteur. L'emploi salarié a en effet augmenté de 1,2 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2015 dans tous les secteurs. Et si la viticulture marche toujours en tête en drainant le tiers des emplois salariés agricoles, les plus fortes progressions sont enregistrées dans les secteurs de production d'ovins et de caprins, ainsi que de bovins mixtes.

En Chartreuse, la proportion de main d'œuvre salariée augmente depuis 2000. Elle représente un nombre important de personnes, mais étant essentiellement composée de salariés saisonniers utilisés surtout en viticulture, elle correspond à peu d'équivalents temps plein (environ 150).

Même si les exploitations en Chartreuse restent de "taille humaine", l'amélioration des conditions de travail constitue une préoccupation majeure des chefs d'exploitation, notamment chez les jeunes. La charge de travail s'accroît au fil des années et la main d'œuvre familiale se raréfiant, la recherche d'associés, la mutualisation entre agriculteurs de certains travaux ou la délégation de tâches par le recours aux services de remplacement et emplois partagés sont des sujets de plus en plus abordés. En 2012, l'AAC avait déjà initié une réflexion autour du temps de travail et des banques de travail.

### Les Services de remplacement, un outil qui mériterait d'être développé

Le massif de la Chartreuse est couvert par 2 Services de remplacement (Bas Grésivaudan - Chartreuse pour l'Isère et le Service du Granier, récemment restructuré côté Savoie). Le nombre d'adhérents reste faible (30 adhérents par exemple, côté Isère) et les salariés du Service ne restent pour la plupart, pas très longtemps en poste, ce qui n'incite pas les agriculteurs à faire appel au "Service". Pourtant, face à la surcharge de travail, à l'accumulation de fatigue et à la nécessité de "couper" de temps en temps, il est très important de pouvoir se faire remplacer en toute confiance.

Afin d'inciter les agriculteurs à solliciter ce service, diverses initiatives ont été mises en place pour en réduire le coût : des "journées découvertes" pour les jeunes agriculteurs financées par le Conseil Départemental de l'Isère, l'aide au répis proposée par la MSA en 2017 grâce à laquelle de nombreux agriculteurs ont découvert le Service de remplacement, le crédit d'impôt de 50 % pour 14 jours max / an, la prise en charge par certaines compagnies d'assurance, ...

### L'emploi partagé, très peu utilisé en Chartreuse

Une autre solution pour palier au déficit de main d'œuvre sur les exploitations est d'avoir recours à l'emploi partagé. Le salarié, dont le poste est porté administrativement par une structure départementale (Agri Emploi 38 / 73), répond à des pointes d'activités, complète ou allège le travail chez plusieurs agriculteurs pour atteindre idéalement un temps plein.

Vous vous posez des questions sur l'emploi partagé, le remplacement, l'entraide, ... n'hésitez pas à solliciter l'AAC pour échanger sur ce sujet et tenter de trouver une solution en partenariat avec les différentes structures.



service de remplacement

## > INFOS COMPLÉMENTAIRES

### Isère / Service Bas Grésivaudan Chartreuse

Responsable secteur : Lidwine GUILLAT  
St Laurent du Pont / 06 83 73 53 28

#### Contact planning :

Dominique GUILLET-LOMAT - 06 41 35 79 66  
dominique.guillet-lomat@orange.fr

#### Service administratif : Carole COUTURIER

04 76 93 95 20 / 06 78 77 30 43  
carole.couturier@isere.chambagri.fr

### Savoie / Service du Granier

#### Responsable secteur et contact planning :

Daniel BONFILS - 06 16 04 82 87  
dadoubonfils@gmail.com

#### Service administratif :

Evelyne FOURNIER - 06 50 19 14 89  
evelyne.fournier@smb.chambagri.fr

### Agri Emploi 38

#### Contact : Thibault BOUCHER

thibault.boucher@agriemploi38.com  
04 76 20 67 34

### Agri Emploi 73

#### Contact : François MOGENET

francois.mogenet@agriemploi73.com  
04 79 33 82 41



## Le programme européen LEADER en Chartreuse

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un dispositif européen à destination des territoires ruraux ou périurbains.

Le Parc de Chartreuse a été retenu pour la troisième fois pour bénéficier de ce dispositif et dispose ainsi d'une enveloppe de 1,3 millions d'euros de crédits européens pour soutenir des projets publics et privés de son territoire. Pour être éligibles, ces projets doivent s'inscrire dans une stratégie précise et disposer d'un autre financement public. Le programme Leader Chartreuse prévoit notamment d'aider les projets liés à la transformation et à la commercialisation des productions agricoles, l'acquisition de matériels et d'équipements par des micro-entreprises, la création d'outils pédagogiques permettant de valoriser les ressources locales, ...

En complément de ce programme européen, la plupart des intercommunalités du territoire ont également mise en place un fonds d'aide à l'agriculture ou propose régulièrement des appels à projets. Il s'agit de financements publics visant à soutenir les projets d'installation en agriculture et des projets d'investissements autour de la diversification des exploitations (vente directe, accessibilité au public, conversion en agriculture biologique mais également bien-être animal ou travaux de production ou d'économies d'énergie).

Vous souhaitez obtenir des informations sur ce dispositif, n'hésitez pas à contacter le Parc au 04 76 88 75 20.

**Plus d'infos sur :** [www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/association-des-agriculteurs-de-chartreuse/les-aides-a-lagriculture/](http://www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/association-des-agriculteurs-de-chartreuse/les-aides-a-lagriculture/)



## AGENDA

### AOÛT

- ❖ DIMANCHE 5 AOÛT / SAINT PIERRE D'ENTREMONT (38) LE PLANOLET  
**BATAILLE DES HÉRENS**
- ❖ DIMANCHE 26 AOÛT / ENTREMONT LE VIEUX  
**FÊTE DES ARTISANS & PAYSANS**
- ❖ DIMANCHE 26 AOÛT / SAINT JOSEPH DE RIVIÈRE  
**COMICE AGRICOLE ORGANISÉ PAR CHARTREUSE ÉLEVAGE**
- ❖ JEUDI 30 AOÛT / ENTREMONT LE VIEUX À 13H30  
**INAUGURATION DES NOUVELLES CAVES D'AFFINAGES DE LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DES ENTREMONTS**
- ❖ TOUS LES DIMANCHES D'ÉTÉ DE 14H30 À 18H  
**MARCHÉ DE PRODUCTEURS AU COL DE PORTE**

### > Formation "premiers secours"

L'AAC souhaiterait mettre en place une session de formation "secourisme" à destination des agriculteurs l'hiver prochain. Le premier niveau de formation de sauveteur secouriste du travail (SST) pourrait être proposé. Le contenu de la formation sera à déterminer en fonction des besoins recensés auprès des agriculteurs intéressés par la démarche. Ce type de formation permettrait d'acquérir les réflexes essentiels et le bon comportement pour protéger, alerter et sauver des vies. Un contact sera pris prochainement avec le Service Prévention de la MSA pour construire ce projet de formation.

Vous êtes intéressés par ce projet de formation, contactez Laurent FILLION, animateur de l'AAC.

### > Formation "coûts de production" pour les éleveurs laitiers

En partenariat avec Isère Conseil Élevage et Éleveurs des Savoie, une formation gratuite autour de l'analyse des coûts de production est proposée à l'ensemble des éleveurs laitiers du massif (Isère et Savoie). Cette formation permet d'analyser la santé économique des exploitations et de l'atelier bovin lait en particulier, de trouver l'équilibre entre productivité / dimension de l'exploitation, d'identifier des marges de progrès pour améliorer son revenu, de resituer son exploitation par rapport aux membres du groupe et gagner en résilience.

Cette formation se fera en plusieurs étapes : calcul individuel du coût de production après avoir récupéré au préalable les données comptables de l'exploitation durant l'été, suivi d'un apport théorique en salle à l'automne avec comparaison des résultats du groupe et des références locales, régionales et nationales et surtout échanges de pratiques entre éleveurs !

Vous êtes intéressés par cette formation, n'hésitez pas à appeler Mathilde VIAL, d'Isère Conseil Élevage au 06 71 00 37 07 ou Eric GUILLAUMOT, d'Éleveurs des Savoie au 06 45 49 72 16

**ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE CHARTREUSE / AAC**  
Maison du Parc • 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse  
TÉL : 04 76 88 75 20 • [laurent.fillion@parc-chartreuse.net](mailto:laurent.fillion@parc-chartreuse.net)

**DIRECTION DE PUBLICATION :**  
Sylvain FRANCILLON  
**RÉDACTION :** Nadège HERVELEU, Dominique TROLLEZ, Nicolas CHENAL, Sylvain FRANCILLON, Marie Hélène BILLARD, Lise DENAT, Laurent FILLION

**CRÉDITS PHOTOS :** PNRC  
**CONCEPTION :** Supernova Design  
**MISE EN PAGE :** Studio Vitamine C  
**IMPRESSION :** Royans Impression